

LA NUMISMATIQUE BRETONNE

Études et trouvailles de 1915 à 1920

La *Revue Numismatique*, 2^e trimestre 1919, page 135, sous la signature de M. Adrien Blanchet, signale la trouvaille faite par un soldat canadien près de Lens, au cours des opérations militaires, et concernant dix pièces d'or gauloises, dont le poids varie entre 3 gr. 25 et 3 gr. 08. Ces monnaies se rapprochent par leur type de ces pièces de bronze attribuées aux Aulerei Ebuovices, qui elles-mêmes sont apparentées à nos monnaies de type armoricain; sanglier sur la tête du droit et sanglier sous le cheval au revers. On se demande comment nos monnaies armoricaines ont pu être copiées par les Baïocasses, les Ambiani, puis par les Atrébates.

Au cours de la guerre, un douzain de Charles VIII, émis dans l'atelier de Rennes, fut trouvé à Ribemont (Aisne) et, en avril 1916, deux douzains et un dizain de François I^{er}, roi de France (émis en Bretagne), sur le territoire du Quesnoy-en-Santerre.

Le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale vient de recevoir un double denier parisis, imité de ceux du roi Jean le Bon par le duc Charles de Blois. Ce double denier, de la plus grande rareté, porte en légende au droit, **KAROLUS DVX**; dans le champ, sous une couronne, **BRTN**; au revers **† NANNETIS · CIVIS**. Cette légende incorrecte, qui du reste a été lue sur un exemplaire usé ou mal frappé **NANNUSIS** par M. A. Dieudonné (*Revue Numismatique*, 2^e trim. 1919, p. 118), ne devait se composer pour le nom de la ville que de huit lettres, afin d'imiter plus parfaitement le double denier du roi portant la légende **PARISIVS · CIVIS**, un trompe-l'œil analogue à celui des quatre lettres du champ **BRTN**, imitant les lettres **FRAN** du double denier du roi donné par Le Blanc (*Traité historique des Monnaies de France*, p. 258^b, n^o 6); ce prototype n'a pas été retrouvé.

La lecture de cette monnaie bretonne a été très controversée. M. Alexis Bigot, dans son *Essai sur les Monnaies du Royaume et Duché de Bretagne* (p. 125), donne la lecture ***AREG... CIVIS** sans tenir compte qu'entre la croisette et l'**A** il y avait place pour une autre lettre, et l'attribue à Auray. Poey d'Avant, *Monnaies Féodales de France*, sans aucun examen de ce double, qui était encore dans la collection du D^r Aussant, adopta l'attribution d'Alexis Bigot. M. Lecoq-Kernéven lui-même qui en devint possesseur, dans sa *Carte Numismatique de la Péninsule Armoricaine*, insérée dans l'Annuaire de la Société Française Numismatique de 1867 (p. 204), maintint cette attribution. Mais M. L. Chauffier, numismatiste de Vannes, fit paraître, dans la *Revue Numismatique* de 1869, un mémoire très documenté sur la numismatique de la période de la guerre de la Succession de Bretagne et (p. 206) il réfuta l'attribution; sans avoir examiné l'exemplaire du D^r Aussant possédé alors par M. Lecoq-Kerneven, il proposa la lecture **TREG oris CIVIS** et l'attribution à Tréguier, ville épiscopale qui pouvait mieux prendre la qualité de cité qu'Auray dans les différentes variantes de 1069 à 1429 et dont le radical **AL** ne pouvait être transformé en **AREG**.

Mais, comme je l'ai dit plus haut, ni M. Poey d'Avant, ni M. L. Chauffier n'avaient vu cette monnaie et n'avaient pu remarquer qu'il existait une autre lettre entre la croisette et l'**A**, ni que la lettre qui suivait était un **N** bien formé et non un **R**, et que la dernière visible était un **T** oncial et non un **S**; le nom visible se trouvait ainsi rétabli ***ANRET**: quelle pouvait être la lettre effacée? à n'en pas douter c'était un **N**, car un exemplaire de la même monnaie, faisant partie de la collection Thomas Dobrée, à Nantes, décrit par Alexis Bigot, sous le n° 380, donne la légende **ANRE**; nous aurions donc pour la légende contestée ***ANRET... CIVIS**.

Or, après avoir fait l'acquisition du double parisis de la collection Lecoq-Kerneven, j'ai trouvé le 4^e exemplaire connu, d'une très bonne conservation, avec la légende complète ***ANRETSIS · CIVIS**, légende incorrecte, mais voulue, destinée à figurer le mot **PARISIVS** avec le même nombre de lettres. Un autre exemplaire de ma collection de même type, pour Rennes, porte également la légende incorrecte pour le même motif ***REDORSIS · CIVIS**. Je le crois unique.

*
**

La Numismatique bretonne vient de s'enrichir d'un nouveau type de monnaies, connu seulement jusqu'ici par les documents d'archives, c'est le mouton d'or imité de ceux de Jean le Bon, la légende sous les pieds de l'Agneau Pascal **IOH-DVX** pourrait laisser des doutes, par son attribution aux ducs de Brabant, mais ce qui ne laisse subsister aucun doute à cet égard, c'est que, dans la légende du revers **†XPC·VINAIT**, etc., on a placé comme différent entre l'I et l'N de **VINAIT** une petite moucheture d'hermine, je ne serais pas étonné que ce sigle devant la lettre N ne fût placé que pour désigner l'atelier de Nantes, ceci est toutefois une hypothèse.

En même temps que le double denier parisis, j'ai fait l'acquisition de trois rarissimes deniers qui provenaient aussi de la collection du D^r Aussant. Le premier est celui décrit par A. Bigot sous le n° 73 et par Poey d'Avant sous le n° 205. Il est aujourd'hui connu à deux ou trois exemplaires. Le second, qui, je crois, est demeuré unique, est le denier à l'étoile attribué à Alain III par A. Bigot, sous le n° 79 et par Poey d'Avant sous le n° 215. Le troisième est celui attribué, par le D^r Aussant, à Conan I^{er} dit le Tors (*Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine* de 1863, p. 134), par M. Lecoq-Kerneven dans sa brochure de 10 pages, imprimée sans date, chez Ch. Catel et C^{ie}, à Rennes, et par M. E. Caron (*Monnaies Féodales Françaises*, n° 31). Je ne peux examiner ici toutes les dissertations qui ont été produites au sujet de ces trois deniers, je me contenterai de dire que probablement ces attributions ne sont pas définitives, surtout pour les deux premiers.

Un sceau gravé, je crois, en Angleterre, qui est aux armes de France, surmontées de la couronne royale, l'écu étant accosté de deux chouettes, ou chats-huants, avec, derrière, en sautoir une croix et une épée, et qui a certainement appartenu à l'Armée Catholique et Royale, sans doute à celle débarquée à Quiberon par la marine anglaise, vient d'être retrouvé; les boutons d'uniforme de cette même armée, dont le Musée départemental d'Archéologie de Nantes possède un exemplaire, sont du même type.

Un cachet semblable avait été saisi le 14 fructidor an IX, lors de son arrestation, sur un sieur Julien Fourché qui avait servi dans les armées de la chouannerie, d'abord en qualité de quartier-maître, puis de capitaine (Archives Départementales de la Loire-Inférieure, M-1800-1815, Police générale, Surveillance des Suspects, Dossiers collectifs).

Un tiers de sou d'or à la légende **PREVVNDA SILVA** ou **PREFVNDA SILVA**, buste à droite et au revers **HVDDO MON.** Personnage debout étendant les deux bras, le gauche replié : c'est un nouveau nom de monétaire à ajouter à ceux de cette localité, qui n'a pas encore été située. Ce tiers de sou a été trouvé à Doulon, 7^e arrondissement de Nantes.

Un *aureus* de Marc-Aurèle a été trouvé aux Couëts, près Nantes, dans la propriété de M. Durance, libraire à Nantes.

Enfin le dernier bulletin de la Société des Antiquaires du Centre (XXXVIII^e volume, 1917-1918, p. 277), signale comme appartenant au Musée du Berry, à Bourges, un sceau du péager du pont de la Loire à Nantes, portant en légende : *** S: PŌV: PŌTIS: LIGIS: NANTETEN̄**. Au centre, deux poissons posés perpendiculairement, tête à queue opposée (signe du Zodiaque), reliés par une ligne sortant de leur museau. Diam. 0,033 m/m.

Mars 1920.

P. SOULLARD.